

PROCES VERBAL

D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le vingt-sept juin deux mille dix-neuf à quatorze heures et trente minutes, dans les locaux de l'Adico situés 5 rue Jean Monnet – 60000 BEAUVAIS, s'est réunie l'**assemblée générale ordinaire de l'Adico** (Association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités).

Les adhérents ont été convoqués pour cette assemblée par voie dématérialisée le 6 juin 2019, l'ordre du jour étant :

- Rapport moral
- Rapport financier 2018
- Compte de résultat prévisionnel 2019
- Tarification et compte de résultat prévisionnel 2020
- Renouvellement partiel du conseil d'administration

Documents joints à la convocation : rapport moral, rapport financier 2018, compte de résultat prévisionnel 2019, tarification et compte de résultat prévisionnel 2020, renouvellement partiel du conseil d'administration.

La feuille d'émargement, certifiée exacte et sincère fait apparaître :

- 47 membres présents ;
- AM membres représentés.

Monsieur Jean-Pierre Lemaistre, Président de l'Adico, préside la séance ;
Monsieur Bernard-Christian Toullic, Administrateur de l'Adico, est secrétaire de séance.

La séance s'ouvre à 14h30 et le président de séance aborde successivement les points soumis à l'ordre du jour.

1^{ère} délibération – Rapport moral

Le rapport moral est exposé et soumis au vote de l'assemblée générale.

Il est adopté à l'unanimité.

2^{ème} délibération – Rapport financier 2018

Le rapport financier est exposé et soumis au vote de l'assemblée générale.

Une question porte sur les subventions allouées à l'Adico. Monsieur Lesure, comptable, répond que l'Adico cela est non significatif et ne correspond qu'à des contrats aidés.

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

3^{ème} délibération – Compte de résultat prévisionnel 2019

Le compte de résultat prévisionnel 2019 est exposé et soumis au vote de l'assemblée générale.

Il est adopté à l'unanimité.

4^{ème} délibération – Tarification et compte de résultat prévisionnel 2020

La tarification et le compte de résultat prévisionnel 2020 sont exposés et soumis au vote de l'assemblée générale.

Concernant les frais de carburant, un adhérent demande s'il ne serait pas possible d'équiper les salariés de voitures électriques.

Florence Taillepied, directrice administrative et financière répond que cela est incompatible avec les temps/distances de déplacement des salariés.

La tarification et compte de résultat prévisionnel 2020 sont adoptés à l'unanimité.

5^{ème} délibération – Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Conformément à l'article 8 des statuts, un tiers du Conseil d'administration doit être renouvelé. Il s'agit des membres suivants :

- Monsieur Jean-Pierre Lemaistre, Président ;
- Monsieur Jean-Charles Morel, Vice-Président ;
- Monsieur Jean-Jacques Dumortier, Trésorier.

Messieurs Jean-Pierre Lemaistre, Jean-Charles Morel et Jean-Jacques Dumortier sont démissionnaires.

Messieurs Jean-Pierre Lemaistre et Jean-Charles Morel sont candidats à leur renouvellement.

La candidature de Monsieur Joël Bouchez, maire de la mairie de Mours (95) a été réceptionnée dans les délais prescrits par les statuts et est donc recevable.

Est donc soumise à l'assemblée générale la composition du Conseil d'administration suivante :

- Jean-Pierre Lemaistre, adjoint au Maire de Plailly ;
- Jean-Charles Morel, Maire d'Andeville ;
- Catherine Sabbagh, Maire de Froissy ;
- Béatrice Belliard, Maire d'Escames ;
- Sylvain Bonenfant, adjoint au Maire de Caumont ;
- Joël Bouchez, Maire de Mours ;
- Annick Decamp, Maire de Moyvillers ;
- Jean-Pierre Desmoulins, Maire de Saintines ;
- Arlette Devaux, Maire d'Oroër ;
- Jean-Marie Duhamel, Maire de Ronquerolles ;
- Bernard-Christian Toullic, Maire de Pimprez.

La composition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

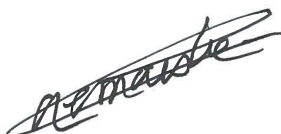
Il n'y a pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h49

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le Président et le secrétaire de séance.

Signatures :

Jean-Pierre Lemaistre, Président de séance



Monsieur Bernard-Christian Toullic, secrétaire de séance

